

# ASSEMBLÉE MENSUELLE

#04-2010

Lundi le 12 avril 2010

**Présent :** Maire : Michel LeBlond  
Conseillère: Rinette Parent  
Conseiller : Pierre Morin  
Conseiller : Percy Therrien  
Conseiller : Lorne Ward  
Secrétaire: Evelyn Therrien

Le Maire ouvre la réunion à 20h00 par la prière.

## **04-2010(1): Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par la Conseillère Parent que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Secondé par le Conseiller Ward.

**Adopté**

## **04-2010(2): Présentation et adoption des États Financiers 2009:**

Proposé par Conseillère Parent et appuyé du Conseiller Morin, que les états financiers de 2009 du Village de Rivière-Verte soient acceptés tel que présenté par la firme comptable LeBlanc, Nadeau, Bujold avec un surplus de 14,830\$ dans le fond fonctionnement général et un surplus de 11,016\$ dans le fond fonctionnement d'eau et d'égouts

**Adopté**

## **04-2010(3): Lecture et adoption du procès-verbal #03-2010**

Proposé par la Conseillère Parent, secondé par Conseiller Ward que le procès-verbal #03-2010 soit accepté tel corrigé.

**Adopté**

## **04-2010(4): Adoption des factures de mars 2010:**

Proposé par la Conseillère Parent appuyé du Conseiller Therrien que les factures du mois de mars soient acceptées tel que présentées au montant de 22,558.43\$.

**Adopté**

**04-2010(5) Autre dossiers administratifs :**

**(A)-Ajustement salariale employée Elyse Guerrette**

Proposé par le Conseiller Therrien, que l'on accepte les modalités et conditions stipulées dans le dossier # 2010-05(a) concernant le salaire de l'employée Elyse Guerrette. Secondé par la Conseillère Parent.

**Adopté**

**(B)- Adhérer au Conseil Économique du NB**

Proposé par Conseiller Therrien et appuyé du Conseiller Ward, que le village défraie le montant de la cotisation annuelle afin que le Comité Développement Économique de Rivière-Verte adhère au Conseil Économique du Nouveau-Brunswick Inc. au montant de 110\$.

**Adopté**

**C-.Demande de don:**

Proposé par la Conseillère Parent qu'un montant de 25\$ soit octroyé à l'équipe à Mme. Carole Bellefleur pour la marche du Relais pour la Vie, montant de 50\$ pour Livre Souvenir Tournoi des Pompiers à Grand-Sault et un montant de 100\$ pour l'achat d'un tracteur à pelouse à la Paroisse Sacré Coeur. Secondé par Conseiller Therrien.

**Adopté**

**04-2010(6) Rapport des comités**

**A): Département voirie, eau & égouts :**

Conseiller Morin propose que son rapport soit accepté tel que présenté. Secondé par la Conseillère Parent

**Adopté**

**B): Département des finances & évaluation des employés :**

La Conseillère Parent propose que son rapport soit accepté tel que présentés. Secondé par le Conseiller Morin

**Adopté**

**C): Département sécurité, bâtiment, hygiène et comités,**

Le Conseiller Therrien propose que ses rapports soient acceptés tels que présentés. Secondé par le Conseiller Ward.

## Adopté

(SUITE ASSEMBLÉE #03-2010)

/3

### 04-2010(7): Autres:

Proposé par Conseiller Therrien, que le village autorise trois pompiers à assister au Congrès Annuel des Chefs Pompiers du N.-O. qui aura lieu à St-Basile le 29 mai 2010. Secondé par Conseiller Ward.

## Adopté

### 04-2010(8): Information général :

(A) ➡ Le Maire expliqua les démarches effectuées jusqu'à date concernant la réparation des berges le long du chemin Lizotte, avec la firme d'ingénieur Roy Consultants. Le montant estimé par cette firme sera d'environ 250,000\$. Une demande fut fait pour que le village assume les dépenses, avec un emprunt à la Commission des Emprunts des municipalités du N.-B. Lorsque les travaux seront terminés le village recevra un remboursement de la province à l'exception des intérêts encourus.

➡ Un citoyens se questionne à savoir si la municipalité devrait s'embarquer dans ce dossier, les berges et la rivière appartiennent au Provincial et Fédéral.

➡ Le Maire réplique qu'il est entièrement d'accord que la municipalité n'est pas responsable.

(B) ➡ Demande que le village envoie une lettre au Ministère des Transports concernant les camions lourds qui circulent sur la Rte 144

(C) ➡ Le Maire informe qu'une demande fut adressée à la réunion précédente concernant le montant chargé pour l'utilisation de son cellulaire. Après avoir fait les calculs le montant chargé, au village, est de l'ordre du 60%, de dire le Maire.

(D) ➡ Un citoyen demande si le Conseil est au courant du questionnement de la firme ingénieur Roche Groupe Conseil.

➡ Le Maire réplique que oui et donna les explications reçues d'un des ingénieurs de la firme, comme cette firme est actuelle embauchée par le village et que nous avons des projets en cours, nous allons nous assurer, qu'avant de prendre une décision et de faire un paiement, que cette firme est fiable.

**04-2010(9): Ajournement:**

Proposé par la Conseillère Parent à 21h45.

---

---

Secrétaire-Municipale    Maire